

## **Directrice ou directeur des études CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

### **Le Cégep**

Le Cégep offre des services de formation collégiale à toute la population de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et au niveau international. Grâce à ses trois campus et à ses deux centres de formation continue, il rejoint près de 2000 étudiants à l'enseignement régulier et 2000 étudiants à la formation continue. De plus, pour les membres des Premières Nations, le Cégep assure un accueil, un soutien et un encadrement pédagogique personnalisés et fournit les ressources nécessaires à la réussite éducative. Reconnu pour ses créneaux d'excellence en mine, en forêt et en agroalimentaire, ses forces, notamment en enseignement préuniversitaire et technique, en recherche et en transfert technologique, lui permettent d'être un acteur contribuant fortement au développement de l'Abitibi-Témiscamingue et de rayonner au-delà des frontières régionales.

### **Le mandat**

- Sous l'autorité de la Direction générale, la directrice ou le directeur des études est responsable de l'enseignement et des ressources qui y sont reliées. Son mandat est de:
  - Mettre en œuvre le *Plan institutionnel de réussite et de diplomation*;
  - Contribuer à la réalisation du *Plan stratégique*;
  - Faire la promotion du *Projet éducatif* dans la communauté collégiale en mettant l'accent sur la sécurisation culturelle, l'inclusion et la diversité, particulièrement pour les étudiants des Premiers peuples et de l'international.
- Assurer la qualité de l'enseignement dispensé au Cégep par une saine gestion des programmes et des ressources qui y sont affectées et selon les besoins exprimés par les étudiantes et les étudiants, ainsi que par le milieu tout en reconnaissant et en valorisant l'ensemble du personnel du Cégep ainsi que la culture institutionnelle.
- Assurer le leadership de la vision pédagogique au sein de l'institution en adoptant une approche de cohésion et de concertation.
- Voir entre autres à appliquer le *Règlement sur le régime des études collégiales*, présider la Commission des études et être membre d'office du conseil d'administration et du comité exécutif.

### **Profil recherché**

- Démontrer du leadership pédagogique;
- Faire preuve d'un excellent jugement;
- Démontrer la capacité de gérer simultanément un grand nombre de dossiers variés dans un environnement complexe et exigeant;
- Avoir une vision pédagogique large et stimulante en privilégiant le dialogue, la réflexion et le débat de fond sur les enjeux et les tendances pédagogiques, acquise notamment par une expérience significative en enseignement (préférentiellement au collégial);
- Démontrer une capacité d'harmoniser les ressources afin de favoriser la réussite des étudiantes et des étudiants;
- Capacité de stimuler les équipes de travail pour favoriser la collaboration, la concertation et mobiliser les membres du personnel enseignant;
- Capacité à informer et à maintenir des liens de communications étroits et opportuns avec l'ensemble de la communauté collégiale;
- Adopter une posture d'ouverture afin de susciter des échanges significatifs;

- Capacité d'inclusion vis-à-vis la diversité et les Premiers peuples;
- Capacité à favoriser l'adhésion lors de positions divergentes en négociant dans un contexte où les enjeux sont importants et variés;
- Capacité à anticiper les besoins du milieu, à entreprendre les changements et les mettre en œuvre, notamment par le développement d'une gamme élargie de moyens technologiques;
- Capacité de mettre en œuvre des stratégies de formation en contexte de gestion par campus et d'enseignement décentralisé;
- Capacité à créer et faire vivre des partenariats et des mandats communs entre directions d'autres établissements d'enseignement et avec d'autres organisations;
- Connaissance de la réalité régionale pour permettre l'adaptation de l'offre de formation;

### **Les conditions d'admissibilité**

- Diplôme universitaire de deuxième cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en administration, en pédagogie ou en gestion de projets;
- Huit années d'expérience pertinentes au sein d'institution d'enseignement (préférentiellement dans le milieu collégial), dont 5 années dans des fonctions d'encadrement (gestion administrative ou d'équipe);
- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Aisance à s'exprimer en anglais.

Toute autre combinaison d'expérience et de formation pertinente pourrait être considérée par le comité de sélection.

Le poste est attribué par mandat d'une durée minimale de trois ans et maximale de cinq ans, renouvelable. Le salaire et les conditions de travail sont conformes au Règlement ministériel en vigueur.

La date d'entrée en fonction est prévue au cours du mois de juillet 2025.

### **Postuler**

Si vous croyez correspondre à ce profil, n'hésitez pas à soumettre votre candidature en envoyant votre curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intérêt à l'attention d'Alexandre Raymond, par courriel à [araymond@mandrake.ca](mailto:araymond@mandrake.ca), **LE OU AVANT LE 9 AVRIL À MIDI.**

Seules les candidatures retenues pour fin d'entrevue de sélection seront contactées. Nous remercions à l'avance les candidats et candidates qui auront postulé. Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue adhère à un programme d'accès à l'égalité et encourage les personnes qualifiées, femmes et hommes, membres de minorités visibles et ethniques, autochtones et personnes handicapées, à soumettre leur candidature. Vous pouvez, si vous le désirez, indiquer votre appartenance à l'un des groupes précités.